

**20 ans de la MOT - Retours du réseau**  
**Question 3 : Obstacles à la coopération**

au 17/05/2017

		NATURE DES OBSTACLES							
		Administratifs	Culturels	Economiques	Institutionnels	Législatifs	Manque de connaissance	Manque de volonté de coopérer	
<b>F R O N T I E R E</b>	FR-UK								
	FR-BE	1 - AGUR (Dunkerque) - Conditions financières et lourdeurs administrative	2 - ELKT - Complexité des projets Interreg			19 - MEL - Manque de continuité dans la résolution des obstacles, besoin d'approche multi-acteurs/thématiques/échelles par frontière avec équipes dédiées	27 - ELKT - Etude franco-belge (cf. obstacles)		
		3 - Pas de Calais - Manque de coordination entre les programmes Interregs	5, 6 - Grande Région - Attestations				28 - Idelux - Cadres pour la coopération		
	FR-LU	4 - GECT Alzette Belval - Certificat médical pour les compétitions sportives transfrontalières	reconnaissance de compétences // CRD EURES Frontaliers Lorraine - Différences dans fonctionnement des services publics	11 - Grande Région - Barrière de la langue			29 - AGAPE - Problème pour circulation des TER français au Luxembourg	33 - Frontaliers Lorraine - Manque de données harmonisées	
	FR-DE	7 - Eurodistrict PAMINA, Certificat médical, compétitions sportives transfrontalières			16 - Eurométropole de Strasbourg - Différentiel salarial (et législatif) entre France et Allemagne	20 - Eurodistrict Strasbourg-Ortenau - Délégation de compétences	30 - Eurométropole de Strasbourg - Différentiel législatif (et salarial) entre France et Allem.		
	FR-DE	8 - Eurodistrict Strasbourg-Ortenau - Certificat médical, compétitions sportives transfrontalières		12 - ETB - Diminution du bilinguisme		21 - GECT Eurodistrict SaarMoselle - Délégation de compétences	31 - Eurométropole de Strasbourg - Traitement des déchets		
	FR-CH	9 - GTE - Règles s'appliquant aux Pays tiers de l'UE divergent des règles européennes			17 - Forum transfrontalier - Manque de ressources et de moyens pour développer une identité transfr.	22 - Ain - Temps institutionnels différents	32 - Canton de Genève - Différences liées au droit du travail	36 - AUD - Mobilisation des acteurs	
						23 - Espace Mont-Blanc - Manque d'une structure unique			
	FR-IT-MC				18 - CTC-Office des Transports de la Corse - Isolement des milieux insulaires			34 - MNCA - Différentes compétences donc difficile de trouver le bon interlocuteur	
		10 - Auvergne Rhône Alpes - ALCOTRA - Gouvernance difficile du programme				24 - PACA - Pas de capacité prescriptive aux actions réalisées en raison des acteurs impliqués			
	FR-ES-AND			13 - Nouvelle Aquitaine - Méconnaissance des langues		25 - Andorre - Absence d'une direction de la coopération transfrontalière		35 - Nouvelle Aquitaine - Méconnaissance du fonctionnement administratif	37 - Andorre - Manque d'exigence et de compétences dans le suivi des dossiers
						26 - Eurocité basque - Calendriers électoraux différents donc peu de continuité			38 - Agglo (Sud) Pays Basque - Difficulté d'obtenir la coopération politique nécessaire
	Outre-Mer			14 - Cluster GAT Caraïbes - Barrière linguistique					
Autres			15 - Anne SANDER - Barrière de la langue						